Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052602-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 26 mai 2026

2026/05/26-02

Objet :	Nombre de conseillers en exercice	**29**
Décision budgétaire modificative n°1 – budget annexe du port de Trévignon	Nombre de présents	**24**
	Nombre de votants	**28**

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 26 mai 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique - LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier - GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DAGORN Nicolas – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves — MIALON Dominique – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
DREAU Liliane à LESCA Véronique
BORDENAVE Bruno à LE GRAND Bruno
GIRARD Gwénaëlle à GEORGES Valérie

Absent(e)

GRANDIL Gwenaëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

NAVINER Marylène

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052602-DE

Monsieur Le Maire indique que la réglementation comptable des budgets industriels et commerciaux a évolué au 1er janvier 2026. Cette évolution entraine des corrections d'articles comptables. Il convient de modifier les articles comptables ci-dessous :

Recettes de fonctionnement			
	Prévu	Réalisé	DM
Chapitre 042 - Opération d'ordres	-		
747 - Amortissement des subventions	-	4 562,48	4 562,48
777 - Article à corriger pour l'amortissement des subv.	-	4 562,48	- 4 562,48
Total recettes de fonctionnement :			-

Les mouvements de la section de fonctionnement s'équilibrent à 0 €.

Pour information, les subventions perçues sur le port de Trévignon concernent les aménagements de la cale sur la période 1993-2010.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 11 mai 2026 ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision budgétaire modificative n°1 au budget annexe du port de Trévignon.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 27 mai 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TRÉGUNC Finistère